

PHILIPPE HARLES
AVOCAT, MEMBRE DU BARREAU DE LUXEMBOURG



Philippe a été assermenté en juin 2014.

Il exerce au sein du cabinet d'avocats Arendt & Medernach et concentre son activité autour du droit des sociétés et fusions-acquisitions.

Philippe est titulaire d'un Master, option droit privé, de l'Université Libre de Bruxelles et d'un LL.M. en droit des sociétés et des valeurs mobilières de la London School of Economics and Political Science. Il a réalisé un programme d'échange à l'Université Bocconi à Milan.

Philippe était membre du comité des étudiants de l'International Bar Association en 2011-2012.